



# Napierville

*Vivre mieux, près de tout*

## COMMUNIQUÉ

### MISE À JOUR EN DATE DU 23 MAI 2025 CONCERNANT LES TRAVAUX DU PUIS PRINCIPAL D'EAU POTABLE SAINT-MARTIN ET LE MAINTIEN DE L'INTERDICTION D'ARROSAGE EN VIGUEUR

Depuis le 20 mars 2025, une interdiction d'arrosage est en vigueur sur l'ensemble du territoire de Napierville. En raison du bris majeur qui affecte le puits principal de notre municipalité, la production d'eau potable de ce puits a été considérablement réduite.

Nous sommes pleinement conscients que cette situation prolongée affecte tous les ménages, et nous tenons à faire preuve de transparence afin de vous transmettre des informations claires et complètes.

Le processus d'appel d'offres visant à octroyer le contrat pour la réalisation d'un forage parallèle au puits Saint-Martin a été complété, de même que les études préalables afin de permettre le début des travaux.

Tel que mentionné précédemment, en fonction de la disponibilité de l'entreprise sélectionnée, les travaux pour la mise en place d'un forage parallèle au puits Saint-Martin débiteront **dès lundi prochain le 26 mai 2025**. La durée prévue pour la réalisation de ces travaux est d'environ 3 à 4 semaines.

Dès **lundi le 26 mai 2025**, afin de permettre l'exécution des travaux, le puits principal Saint-Martin sera complètement mis à l'arrêt. Afin d'assurer l'approvisionnement en eau, les puits secondaires seront utilisés au meilleur de leur capacité, ce qui entraînera une redistribution plus intensive qu'à la normale.

Habituellement, le puits Saint-Martin fournit environ 50% de l'eau potable de la municipalité, cette mise à l'arrêt du puits Saint-Martin exigera le maintien de l'interdiction d'arrosage et la limitation de l'utilisation de l'eau potable aux besoins essentiels uniquement.

Nous vous remercions de votre patience et votre précieuse collaboration depuis le début de cette situation inhabituelle. Soyez assurés que tout est mis en œuvre pour rétablir la situation dans les meilleurs délais.

Votre engagement à économiser l'eau est essentiel pour garantir la sécurité et le bien-être de toute la communauté.

Pour toute information, nous vous invitons à consulter le site internet [www.napierville.ca](http://www.napierville.ca), section arrosage <https://www.napierville.ca/fr/services/services-aux-citoyens/travaux-publics/#undefined> ou communiquer avec nous au 450-245-7210.

**Merci de votre coopération.**  
**La Municipalité de Napierville**